

CORRIGENDUM N°1

Référence de publication : GIN23001-10004 & GIN23008-10005

Marché de services relatif au « recrutement d'un prestataire pour l'étude des opportunités entrepreneuriales et des métiers porteurs de la formation professionnelle et du marché de l'emploi »

Lieu d'exécution : Guinée

Objet : Correctif au cahier spécial des charges GIN23001-10004 & GIN23008-10005

Le cahier spécial des charges est modifié/corrigé/complété comme suit : **(les changements sont repris en gras et en surbrillance jaune)**

4.10 Modalités d'exécution (art. 146 es)

4.10.1 Délais et clauses (art. 147)

Lire :

Les services doivent être exécutés dans un délai de **120 jours calendrier** à compter du jour qui suit celui où le prestataire de services a reçu la notification de la conclusion du marché. Les jours de fermeture de l'entreprise du prestataire de services pour les vacances annuelles ne sont pas inclus dans le calcul.

Au lieu de :

4.10 Modalités d'exécution (art. 146 es)

4.10.1 Délais et clauses (art. 147)

Les services doivent être exécutés dans un délai de 540 jours calendrier à compter du jour qui suit celui où le prestataire de services a reçu la notification de la conclusion du marché. Les jours de fermeture de l'entreprise du prestataire de services pour les vacances annuelles ne sont pas inclus dans le calcul.

Tous les autres termes et conditions de la demande de prix demeurent inchangés. Les présentes modifications ou corrections font partie intégrante du CSC.